

300

La CGT ne se prend pas pour les spartiates (et idéologiquement, il y aurait plus qu'une légère contradiction !) mais contre vents et marées, nous tenons bon. Ce 300^e numéro d'Antidote, loin de consacrer une routine, affirme que nous faisons toujours face devant le raz de marée libéral (consacré une fois encore, par les élections politiques). Alors, pour préserver et améliorer le Service Public, la Protection Sociale, le temps de travail à 32h00, pour un développement économique qui respecte les salarié.es, les peuples et la planète, pour l'égalité femmes – hommes, pour la démocratie au sein de l'entreprise ou du ministère, on continue !

BON.NES A (TOUT FAIRE)

Avec la nouvelle version de « surveillance-relance » (traitement des défaillances) des fichiers d'anomalies et d'incohérences sur les dossiers seront édités mensuellement. Ces anomalies doivent être traitées dans GESPRO. À l'analyse, compte tenu des contrôles de sécurité instaurés dans GESPRO, il s'avère que la plupart de ces anomalies ne peuvent pas être résolues avec une habilitation classique "gestion", mais nécessitent un profil "assistance". Afin de ne pas saturer les services d'assistance technique, les A des SIE qui s'occupent de la gestion ont reçu l'habilitation « assistance ». De toute évidence la solution de renforcer les services d'assistance n'a pas été retenue.

À quand la maintenance des mopieurs par les A de SIE ?

GRAND ÉCUEIL À SAINT NAZAIRE

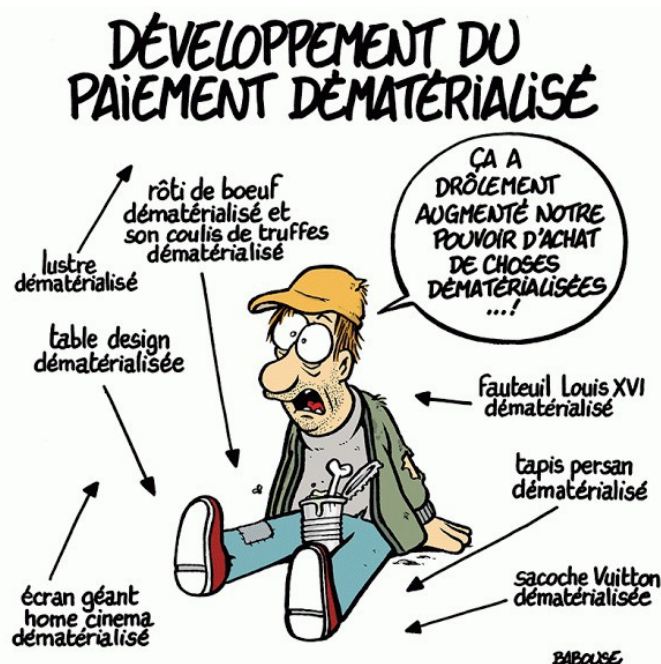
Les collègues de Saint-Nazaire prennent possession cette semaine de leurs nouveaux locaux dans le grand accueil de Saint-Nazaire De Gaulle. Ce site regroupe maintenant l'ensemble des services de Saint-Nazaire à l'exception du CDIF et du SPF E qui restent sur le site de Pressensé. Malgré les questions des collègues, malgré le fait que la question de l'organisation de l'accueil à Saint-Nazaire soit sur la sellette depuis de nombreuses années, eh bien, en fin de semaine dernière, les agent.es se demandaient encore comment allait fonctionner cet accueil ! Une motion a tourné au SIP exigeant des clarifications sur le fonctionnement et demandant la mise en place d'un planning de présence clair !

RSP PAS SANS SUITE

La rédaction d'Antidote, après avoir été saisie des problèmes de cette nouvelle application RSP, a menée sa petite enquête, notamment auprès de quelques informaticiens en charge du développement de RSP. Il s'avère que la chaîne de commandement freine, à son insu ou pas, les retours d'information du terrain. Par le

passé, de manière très efficace (comme disent les « managers »), les usagers « finaux » des applications pouvaient échanger directement avec les informaticiens « producteurs » ce qui permettait de corriger rapidement certaines anomalies ou d'aménager les applications en fonction des besoins réels des usagers. **Mais ça c'était avant**, la Maîtrise d'œuvre interdit même ce genre de raccourci, sans doute pour affirmer sa grande importance d'une part, mais aussi parce que maintenant la philosophie des applications est que c'est « l'application » qui dicte le « comment » doit travailler l'agent... Cela crée incompréhension et souffrance au travail, la finalité étant toujours d'automatiser au maximum les tâches pour supprimer des emplois.

La CGT et l'ensemble de ses adhérent.es exige que l'on sorte de ce schéma anti social et que les gains de productivité liés à l'informatisation profitent enfin aux agent.es, à commencer par une réduction du temps de travail à 32h00 !



ASSISTANCE À ASSISTER

Comme pour la sphère programmation informatique, la sphère assistance souffre aussi sans doute de la « voie hiérarchique ». Les dépanneurs, qui ont perdu deux emplois, se plaignent de la mauvaise qualité des informations transmises par la DRFiP qui les empêchent de bien travailler. Ainsi, ils peuvent découvrir au hasard de leurs interventions, des stagiaires sans poste de travail installé par leurs soins. Autre exemple, ils ont appris au dernier moment les déménagements sur Saint-Nazaire. La CGT DISI Ouest a souligné la nécessité d'améliorer l'information par les DDFIP/DRFiP des mouvements de personnels et des travaux à réaliser. La section CGT Finances Publiques 44 s'associe à cette demande.

